

Pétro-Canada—Loi

Si nous voulons avoir des entreprises socialisées, établies dans l'intérêt du peuple, qu'elles soient alors clairement exploitées pour le peuple et non pour le gouvernement du jour. C'est le seul moyen d'accroître la productivité de ces entreprises au point où elles travaillent le plus possible à améliorer le niveau de vie des gens. Heureusement, la solution est simple et les moyens sont à notre portée. Il faut accroître la responsabilité et diminuer l'intervention du réseau de la fonction publique. On peut arriver à ces fins en faisant élire par le peuple le conseil d'administration de chacune des sociétés socialisées qui devraient présenter un rapport annuel et tenir une assemblée publique chaque année, et en faisant élire le quart des administrateurs par le gouvernement.

A mon sens, cette déclaration a beaucoup de valeur, madame l'Orateur. Ce bill sera adopté et les sociétés de la Couronne continueront d'exister, mais j'estime que nous avons besoin d'un bien meilleur système de contrôle et de vérification, si nous voulons que le Parlement contrôle les objectifs, l'orientation générale et le financement de la société sans entraver indûment son activité quotidienne.

Une façon d'améliorer l'état actuel des choses consisterait à adopter certains principes déjà appliqués au Royaume-Uni, en créant notamment un comité spécial des industries nationalisées. Ce comité aurait des pouvoirs étendus, et comprendrait des spécialistes hautement compétents et une organisation permanente. Les témoignages qu'il entendrait seraient tenus secrets, mais ils seraient ultérieurement rendus publics en même temps qu'un rapport. La direction de la société de la Couronne serait prévenue à l'avance des questions à poser, ce qui éviterait que des témoins soient mis au pilori. Son rapport serait unanime et concernerait l'avenir comme le passé, allant au-delà du contrôle et du secret parlementaires. Tous les membres de ce comité seraient tenus au secret relativement au rapport et aux témoignages, et tous les aspects politiques seraient réservés au parquet de la Chambre. Le comité pourrait examiner à tour de rôle toutes les sociétés et toutes les industries. Il pourrait étudier en outre les relations de ces sociétés avec la population.

Les avantages sont manifestes, madame l'Orateur. Pour la population et le Parlement, les sociétés de la Couronne feraient l'objet d'un examen approfondi et efficace. Les administrateurs de ces sociétés seraient débarrassés de l'ingérence indue des ministres et, en plus, auraient l'occasion de faire connaître leurs points de vue, tout en sachant que le comité étudie leur activité avec objectivité dans l'intérêt de la population, du Parlement et d'une gestion efficace.

Si cette prolifération de sociétés de la Couronne doit se poursuivre chez nous, il est, je le répète, impératif que nous ayons également, au sein du Parlement et de ses institutions, les pouvoirs qui nous permettent de faire enquête sur leurs activités et de les examiner de façon appropriée.

Je le répète, le bill sera sans doute adopté. Mais je ne trouve pas qu'il est nécessaire, madame l'Orateur. Il est difficile de comprendre pourquoi nous devrions instituer une autre société de la Couronne dans notre prétendue société de libre entreprise. Si on veut par là nous assurer d'une plus grande mesure de propriété canadienne au sein de cette industrie, je n'ai aucune objection. Je crois cependant qu'il serait préférable de modifier notre législation fiscale de manière à intéresser davantage les Canadiens à investir et les sociétés pétrolières à se départir elles-mêmes de leurs actions pour les vendre aux Canadiens.

[M. Mazankowski.]

Le gouvernement semble déterminé à expédier le bill dans son état actuel à toute vapeur, préférant fermer les yeux sur les dangers qu'il comporte. Il faudrait certainement songer à une méthode d'examen plus efficace. Bien des Canadiens y verraient davantage de garantie si l'on prévoyait un examen public plus rigoureux et, en fait, un meilleur système exigeant l'examen par les parlementaires des incidences et des objectifs du bill. Si nous ne réussissons pas à convaincre le gouvernement de la justesse de nos arguments, il n'en résultera rien d'autre qu'un accroissement de la dette à la charge des contribuables canadiens.

● (2140)

L'Orateur suppléant (Mme Morin): Le ministre désire prendre la parole. Je rappelle à la Chambre qu'en intervenant, il mettra fin au débat.

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame l'Orateur, avant d'aller plus loin, j'aimerais qu'on s'entende sur un point qu'ont discuté, je pense, les responsables des travaux de la Chambre. Il s'agit du vote inscrit demandé par l'opposition officielle. Au lieu de le prendre ce soir, ne pourrait-on pas le remettre à demain après-midi, au moment de passer à l'ordre du jour? Si j'ai bien interprété ce consentement, peut-être pourrait-on en faire un ordre de la Chambre.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): La Chambre consent-elle à ce que le vote inscrit soit pris demain?

Des voix: D'accord.

M. Macdonald (Rosedale): Madame l'Orateur, les discours prolongés de l'opposition officielle sur ce bill portent de toute évidence sur deux points essentiels. Le premier s'énonce brièvement ainsi: d'après cette opposition, aucun gouvernement responsable, aucun premier ministre responsable et aucun ministre responsable de l'énergie, des mines et des ressources ne présenterait un bill visant à créer une société de l'énergie sous les auspices du gouvernement en utilisant les deniers publics afin de fournir de l'énergie au Canada. Tous les discours des députés d'en face ont condamné le gouvernement parce qu'il proposait d'aller de l'avant, d'adopter ce bill et d'assurer plus de sécurité aux Canadiens en matière d'énergie.

Comme moi, j'en suis sûr, d'autres députés trouveront amusant d'entendre le parti conservateur progressiste condamner le genre de proposition adoptée par le premier ministre de l'Alberta, avec la formation de l'Alberta Energy Company, ainsi que par le premier ministre de l'Ontario, qui a créé l'Ontario Energy Company. Apparemment, ces deux hommes pour lesquels j'ai la plus grande estime et dont j'anticipe la rencontre cette semaine se font accuser d'irresponsabilité et de vilenie de la part de l'opposition officielle.

M. Baldwin: Pas du tout. C'est le gouvernement qu'on condamne, non pas les premiers ministres.

M. Macdonald (Rosedale): Comme le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) l'a dit, il est clair que ces deux messieurs sont socialistes. Il se peut que le parti du député à la Chambre n'emboîte pas le pas avec cette nouvelle direction potentiellement socialiste qui se fait sentir à la Chambre.

Le second point qu'a fait valoir l'opposition officielle était que les sociétés de la Couronne comme Air Canada et Radio-Canada ne sont pas rentables et devraient être condamnées pour la façon dont elles sont gérées. Cependant, pas un seul député de l'opposition officielle n'a parlé ce soir, dans sa condamnation, des sociétés de la Couronne qui existent actuellement dans le secteur de l'énergie et